

L'île aux Bambins

Bonjour, les cloches ont sonné, c'est l'heure de la rentrée. Bonne reprise à tous !

Aurore LEU, Animatrice du RAM CCVA

Relais Assistantes Maternelles de la CCVA

8 bis rue des Aloses

25640 ROULANS

Tél : 06.87.79.14.14

Rfam.ccva@francas-doubs.fr

Pour suivre les actualités du RAM

www.ramfrancasccva.jimdo.com

SEPTEMBRE

En septembre sapristi,
Les vacances sont finies
Pour les grands et les petits
Qui peint, qui coupe et qui colle ?
Qui danse la farandole ?
Qui chante ré mi fa sol ?
C'est ma maîtresse d'école !



Fermeture du Relais

En Sept: 1.7.9.10.(matin)15.28

En raison de réunions ou de formations programmées à la dernière minute, d'autres fermeture du Relais peuvent être envisagées. Veuillez m'en excuser par avance.

Lundi	9h-11h Permanence téléphonique (03.81.55.20.09)	Fermé
Mardi	Roulans (Espace culturel)	
	9h-12h Sur RDV uniquement	13h30-17h30 de 17h à 19h
Jeudi	Bouclans Mairie ligne directe	03.81.55.20.09
	9h-12h Sur RDV uniquement	13h30-17h30 de 17h à 19h
Vendredi	13h30-16h30	
	1er et 3ème à Bouclans	2ème et 4ème à Roulans
Samedi	9h-12h sur RDV uniquement	

Fiches à transmettre à la PMI

Les fiches d'entrée et de sortie que l'ASMAT doit transmettre à la PMI changent.

Dorénavant doit apparaître le nom-prénom de l'enfant ainsi que l'adresse du responsable légal.

Pensez à utiliser ces nouveaux formulaires et à contacter la PMI de votre secteur si vous en manquez !!

RAPPEL: les textes officiels nationaux vous imposent de déclarer à la Présidente du Conseil Départemental du Doubs, via la PMI l'accueil d'un enfant, les modifications dans cet accueil et son départ définitif dans les 8 jours.

FICHE D'ENTRÉE DE L'ENFANT
A adresser au centre médico-social dont vous dépendez dès la prise en charge de l'enfant

ENFANT ACCUEILLI PAR M./Mme :	
Adresse :	Tél. : Date et n° d'agrément :
INFORMATIONS CONCERNANT L'ENFANT ACCUEILLI :	
Nom - Prénom : Adresse des parents :	Tél. : Né le : ou Age :
Date d'entrée :	
Temps d'accueil de l'enfant : (cochez la case correspondante)	
- à la journée	<input type="checkbox"/>
- à temps partiel	<input type="checkbox"/>
- en périscolaire	<input type="checkbox"/>

A partir de sept 2015, les zones changent. Voici le nouveau calendrier des vacances scolaires pour l'année 2015-2016 pour la zone A

Rentrée des classes des élèves : Reprise des cours : mardi 1er septembre 2015

Vacances de la Toussaint : Fin des cours : samedi 17 octobre 2015- Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015

Vacances de Noël: Fin des cours : samedi 19 décembre 2015- Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016

Vacances d'hiver: Fin des cours : samedi 13 février 2016 -Reprise des cours : lundi 29 février 2016

Vacances de Printemps: Fin des cours : samedi 9 avril 2016-Reprise des cours : lundi 25 avril 2016

Vacances d'été: Fin des cours : mardi 5 juillet 2016

La prévention des risques professionnels

Dans le secteur des services à la personne, le lieu de travail et le lieu de vie se confondent.



Les risques professionnels et les risques de la vie quotidienne également :

- risques liés aux manutentions, par le port de charges ou le déplacement de personnes ;
- risques liés aux postures, par un mauvais positionnement pour travailler ;
- risques de chutes, le plus souvent par l'utilisation d'un matériel inadapté ou des objets encombrant le passage ;

Le salarié et le particulier employeur sont directement concernés par ces risques. Afin de les prévenir, il est nécessaire de les identifier et trouver des solutions mutuellement profitables.

L'IRCEM, groupe de protection sociale des emplois de la famille met à votre disposition des outils pour vous permettre d'initier votre démarche prévention.

L'IRCEM édite également une newsletter qui vous donne, chaque semaine, des conseils prévention sur les risques professionnels mais aussi dans les domaines de la santé et du bien vieillir.

Plus d'1 foyer sur 5 est concerné par le Groupe IRCEM en France : 6 millions de personnes (salariés, particuliers-employeurs et retraités) bénéficient de ses services dans les domaines de la retraite complémentaire, de la prévoyance collective, de la mutuelle, de l'action sociale et de la prévention.

Pour accéder à l'ensemble de ces outils et/ou vous abonner à la newsletter IRCEM, rendez-vous sur le site www.ircem.com.

A l'issue de l'entretien téléphonique (cf. journal de mars-avril) une ou plusieurs rencontres peuvent être organisées afin de préparer l'accueil et/ ou aborder les modalités du contrat.

Pour un accueil de qualité, Il est important d'être en accord sur les valeurs et pratiques éducatives de chacun.

①Présentation de l'assistante maternelle

Les motivations et priorités pour cette profession seront développées: agrément obtenu, parcours scolaire et / ou professionnel, expériences auprès des enfants, composition de sa famille,

②Présentation des enfants accueillis :

leurs prénoms et âges, rythmes d'accueil, trajets scolaires, particularités de l'accueil (handicap ...)

③Présentation d'une journée type d'accueil :

- matin : accueils échelonnés des enfants et leur parent, trajet jusqu'à l'école, sorties extérieures, activités, rythmes et temps de sommeil,

-midi : organisation de la prise des repas (enfant de moins de trois ans, enfant en périscolaire.)

-après-midi : trajet jusqu'à l'école, sorties extérieures, activités, rythmes et temps de sommeil, prise des goûters, départs échelonnés des enfants et leur parent.

④La vie de l'enfant chez l'assistante maternelle.

Voici quelques points complémentaires qu'il est important d'aborder :

- quelle doit être la composition du sac à apporter chaque jour à l'assistante maternelle ?

- l'assistante maternelle accepte-t-elle d'accueillir un enfant malade ? Dans quelles limites (maladie contagieuse, poux, ...) ?

En cas de traitement médical, les parents donneront à l'assistante maternelle un double des prescriptions. Dans le cas contraire, le traitement ne pourra être administré à l'enfant.

- comment la famille sera-t-elle informée de la



journée de l'enfant (transmission orale, cahier de liaison ...) ?

- quelles sont les règles d'hygiène, les règles de vie, les interdits, le positionnement de l'adulte, etc.. ;

Durant les temps de discussion parents-assistante maternelle, le parent est responsable de son enfant (mettre des limites, surveiller les bêtises ...)

et l'assistante maternelle reste responsable de son habitation (portail ouvert, objet dangereux,)

⑤Visite des lieux de vie

Après l'entretien, une visite des pièces de vie où l'enfant évoluera la journée pourra être proposée à la famille .

⑥Les modalités d'embauche de l'assistante maternelle

- la famille a-t-elle rencontré l'animatrice du RAM pour obtenir les informations administratives et législatives ?

- quel est le tarif horaire de l'assistante maternelle ? Le montant des diverses indemnités ?

- quelles sont les périodes de vacances de l'assistante maternelle et la famille a-t-elle une solution de remplacement ?

- que se passe-t-il en cas de retard imprévu de la famille ?

⑦Conclusion du premier entretien

- la famille a-t-elle d'autres questions à poser ?

Que la réponse soit positive ou négative, il est important que les deux parties se tiennent informées de leur décision.

Pour de bonnes relations parents-assistantes maternelles il est nécessaire de se rapprocher du RAM pour une bonne conformité des modalités d'embauche et de déclaration à la Pajemploi.



Animations de 9h à 11h

Septembre: jeudi 24 à la bibliothèque

Octobre: mardi 13 à Roulans et jeudi 15 à Bouclans (au périscolaire)

Matériel: tablier, feuilles mortes, mousse... Sac pour ramener son activité



FORMATIONS PROFESSIONNELLES

1) Préparation du certificat de prévention secours intervenant au domicile (24h) ==) les samedis 14 et 28 mars 2015 et 18 avril

Objectifs: contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels; développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail. **(le recyclage SST est inclus dans cette formation)**

2) Santé au travail (16h)+ recyclage SST (8h) soit 24 h:

==) samedis 30 mai; les 13 et 27 juin 2015

Objectifs: adopter une démarche de prévention des risques pour sa santé.

3) Contes et Histoires à raconter (16h):

Objectifs: utiliser l'histoire ou le conte comme support d'activités; initier depuis le plus jeune âge un rapport positif au livre. (dates à définir).

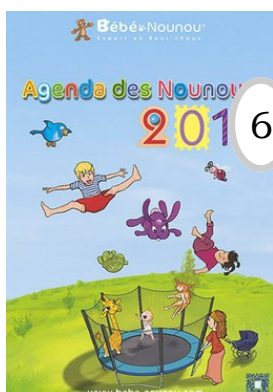
4) Eveil de l'enfant (24h): ==) samedis 5-19 sept, 3 octobre 2015 à Baume les dames

Objectifs: proposer et organiser des activités ludiques qui favorisent le développement de l'enfant.

Merci de contacter le RAM rapidement si vous souhaitez participer à une des formations pour pouvoir constituer des groupes de 6 personnes.

Le montant de l'allocation formation a été réévalué au 1er janvier 2015 : le remboursement se fait désormais sur la base de **3,44€/heure** de formation réalisée.

Les frais kilométriques sont remboursés sur la base de **0,211€/km**. Les repas sont remboursés sur la base forfaitaire de **12€** le repas.



Commande AGENDA des Nounous 2016

Petit format (4 enfants) à 1€ ou Grand format (6 enfants) à 2€

Cahier de liaison avec les familles 2€

Pour en savoir plus à propos de ces agendas, c'est ici : <http://www.bebe-nounou.com/fr-FR/infos/goodies/agenda.htm>

Si vous êtes intéressé, merci de réserver votre agenda ou cahier de liaison soit par téléphone au 06.87.7914.14 ou par mail à rfam.ccva@francas-doubs.fr